



# Plan d'action 2023

## AXE 1 – LUTTE CONTRE LA STIGMATISATION DES MALADIES PSYCHIQUES

- Maintenir la dynamique des SISM
- Réactiver le groupe de travail autour de la lutte contre la stigmatisation et mobiliser d'autres acteurs (média, TAP, Université pour les rencontres Michel FOUCAULT)
- Réactiver le groupe de travail Santé mentale et Vie professionnelle qui avait démarré en 2020

## AXE 2 – FACILITER LA CONNAISSANCE PARTENARIALE AUTOUR DES SITUATIONS COMPLEXES

- Animer les réunions de la cellule
- Déployer le projet d'immersions professionnelles en incluant davantage de partenaires

## AXE 3 – SOUTENIR LES INDIVIDUS

- Mettre en œuvre la formation « Soutenir les prémisses de l'intelligence émotionnelle » dans 2 crèches
- Mettre en œuvre le projet CPS auprès des agents périscolaires : formation des animateurs, création et utilisation de la malle pédagogique
- Intégrer les enjeux de santé mentale dans le cadre de la Cité éducative aux Couronneries
- Consolider le partenariat entre l'Atelier santé ville et l'équipe mobile psychiatrie précarité autour d'intervention de prévention en santé globale (santé physique, santé mentale) auprès de personnes exilées

## AXE 4 – AGIR DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

- Mettre en œuvre la formation PSSM dans la collectivité (CCAS, Poitiers, Grand Poitiers)
- Animer 2 temps de séminaire Santé mentale auprès des élus et directeurs de la collectivité
- Suivre les travaux relatifs à la mobilité

## GOVERNANCE

- Animer 2 comités de pilotage
- Organiser une assemblée plénière annuelle